



RETRAITES : HOLLANDE DANS LES BOTTES DE SARKO !!

Le gouvernement fait le choix de suivre les préconisations de la Troïka (FMI, Commission Européenne, la Banque Centrale Européenne) et impose aux fonctionnaires une cure d'austérité faisant suite à d'autres cures d'austérité : suppression d'un fonctionnaire sur deux, gel des salaires, jour de carence, augmentation des cotisations pour la retraite, baisse du niveau des pensions...

Et comme si les coups bas de 95, 2003, et 2010 ne suffisaient pas, Hollande enfonce le clou en 2013 et projette :

La fin du calcul des pensions sur les 6 derniers mois qui conduit à une baisse des pensions
L'augmentation de la durée de cotisation (jusqu'à 44 ans) qui nous poussera à choisir entre travailler plus longtemps et sacrifier une partie de nos pensions.

L'appauvrissement immédiat des retraités par l'augmentation des taxes et CSG.

Cette contre réforme est contestable et largement contestée notamment par de nombreux économistes, universitaires, groupes de réflexion (économistes atterrés, ATTAC, Fondation Copernic,...) qui considèrent que l'austérité et la crise économique sont l'odieux résultat d'une économie centrée sur le pognon et consacrée aux profits de quelques uns.



Partout en France construisons le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement et imposer d'autres choix de société.

D'ores et déjà les organisations syndicales SOLIDAIRES, CGT, FO, FSU, CFTC, et CGC ont publié un communiqué commun affirmant « leur volonté de préservation du système de retraite par répartition pour tous les salariés et n'accepteront aucun nouveau recul (calcul sur l'indice des 6 derniers mois, durée de cotisation et report de l'âge de départ) » et proposant une perspective d'action début octobre.

Assez de blabla sur l'austérité !

Nous exigeons une meilleure répartition des richesses !!!

Leurs mensonges ne nous leurrent pas !

Ils disent... « *Les fonctionnaires sont des privilégiés* »

Nous affirmons :

- ◆ En 2010, 45% des agents de la FPT sont partis à la retraite avec le minimum garanti (environ 1 000€)
- ◆ Le salaire d'un agent de catégorie C en fin de carrière est de 1400€ net environ : un privilège !?
- ◆ Bon nombre de fonctionnaires territoriaux ne perçoivent aucune prime
- ◆ Selon le dernier rapport sur les retraites : le taux de remplacement (calcul de la pension par rapport au salaire) est finalement très proche entre le public (75.2%) et le privé (74.5 %)

Ils disent... « *il faut reconnaître la pénibilité* »

Nous affirmons :

- ◆ La pénibilité ne peut se réduire à deux aspects (cancer et travail de nuit). Peut-on parler de reconnaissance de pénibilités en proposant 18 mois de moins de cotisation sur toute une carrière ?

Ils disent... « *Il faut cotiser (et donc travailler) plus longtemps car l'espérance de vie augmente* »

Nous affirmons :

- ◆ L'allongement des carrières fait monter le chômage
- ◆ L'espérance de vie en bonne santé après le départ à la retraite diminue (Conditions de travail dégradées)

Ils disent... « *Les caisses de retraite sont déficitaires* »

Nous affirmons :

- ◆ Ce n'est pas un problème d'excès de dépenses, mais un manque de recettes lié au chômage, à la précarité et aux bas salaires

Ils disent... « *Poursuivre dans ce sens conduirait à la mort du système par répartition* »

Nous affirmons :

- ◆ Sous couvert de sauver le système, ce sont eux qui font baisser nos pensions pour nous contraindre à souscrire des assurances privées (pour ceux qui le peuvent)
- ◆ Selon le rapport, il faut 7 milliards en 2020 pour équilibrer les régimes. Il suffit de s'attaquer aux privilèges financiers : 80 milliards d'euros de fraude fiscale par an, 230 milliards d'euros de dividendes distribués et non taxés en 2012

Ils disent... « *C'est la crise : pour s'en sortir, l'austérité est incontournable* »

Nous affirmons :

- ◆ L'argent doit sortir de la Bourse pour alimenter l'économie réelle, celle qui crée des emplois et qui finance notamment nos retraites.
- ◆ Car ce n'est pas la crise pour tout le monde : en 2012, les 40 premières entreprises françaises ont distribué 40,9 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires soit 5 % (estimation) de plus qu'en 2011 !



Maintenant ça suffit, on se mobilise !

Fédération SUD Collectivités Territoriales

70 rue Philippe de Girard 75018 Paris - Tél. 01 40 33 85 02 - Fax : 01 43 49 28 67

Site : www.sud-ct.fr - mail : fedesudct@gmail.com